



# CHAMPIONNATS NATIONAUX JUNIOR D'HALTÉROPHILIE 2025

RÈGLEMENTS DE COMPÉTITION  
INFORMATIONS GÉNÉRALES  
HORAIRE, FORMULAIRES  
DÉLAIS

Saskatoon, SASKATCHEWAN

6-8 JUIN, 2025

# ELEIKO

# INVITATIONS OFFICIELLES À TOUS LES PARTICIPANTS

Au nom du Comité Organisateur Local (COL), Saskatchewan Weightlifting Association (SWA), ainsi que Weightlifting Canada Haltérophilie (WCH), nous aimerions saluer votre participation aux Championnats Canadiens Junior d'Haltérophilie 2025, qui auront lieu à Saskatoon du 6 au 8 Juin prochain. C'est avec beaucoup de respect que nous reconnaissons l'organisation de cet événement sur le Territoire du Traité 6, ainsi que la Patrie des Métis.

SWA est fière de vous accueillir à cette étape de votre parcours sportif. Que ce soit votre première ou dernière participation aux Championnats Nationaux Junior, votre quête d'excellence et dévouement méritent d'être célébrés. Nous avons hâte de témoigner vos performances sur le plateau de compétition.

Saskatoon est une ville magnifique et diversifiée qui devient animé durant les mois d'été. Nous souhaitons que votre séjour à Saskatoon sera des plus profitables. Nous sommes ravis de vous accueillir au Bijou des Prairies!

Le COL a travaillé d'arrache-pied afin de créer un environnement de compétition où vous pourrez démontrer votre savoir-faire sur la scène nationale. Nous tenons à rendre hommage à la graphiste du logo de notre compétition, Bella Thompson-Hill. Championne Nationale Junior 2022 dans la catégorie des 87kg, elle démontre sa passion pour notre sport dans son travail artistique, capturant l'énergie et l'esprit de compétition via le logo de cette année.

Christopher Reid  
Président – SWA

Sydney Jensen  
Directeur de Compétition



# RÈGLEMENTS

## 1. TITRE DE LA COMPÉTITION

La compétition étant les Championnats Nationaux Juniors d'Haltérophilie 2025 (la 'compétition').

## 2. DATES DE COMPÉTITION

6-8 Juin, 2025

## 3. ORGANISATEURS

Saskatchewan Weightlifting Association ("SWA") et Weightlifting Canada Haltérophilie ("WCH"). Le Comité Organisateur des Championnats Nationaux Juniors d'Haltérophilie 2025 est le Comité Organisateur Local (le 'COL') officiel de la compétition.

## 4. ORGANISME SANCTIONNEUR

WCH

## 5. LIEU DE COMPÉTITION

### Site de la Compétition

#### Nutana Curling Club

2002 Arlington Ave, Saskatoon, SK S7J 2H5

5.1	<b>Zone de Compétition</b>	À déterminer – sur place
5.2	<b>Zone d'Échauffement</b>	À déterminer -sur place
5.3	<b>Pesée</b>	À déterminer -sur place
5.4	<b>Vestiaires</b>	À déterminer -sur place
5.5	<b>Vérification de Pesée</b>	À déterminer -sur place
5.6	<b>Contrôle Antidopage</b>	À déterminer -sur place
5.7	<b>Bénévoles &amp; Officiels</b>	À déterminer -sur place
5.8	<b>Réunion Technique</b>	À déterminer
5.9	<b>Soins Médicaux</b>	À déterminer -sur place

*Toutes les salles peuvent être modifiées par le COL.*

**Seuls les participant(e)s inscrit(e)s ont accès aux installations, équipements, nourriture, et toutes autres commodités tels que décrits dans ces règlements.**

## 6. ÉPREUVES

6.1 Femmes: • 48, 53, 58, 63, 69, 77, 86, +86 kg.

6.2 Hommes: • 60, 65, 71, 79, 88, 98, 110, +110 kg.

## 7. TOTAUX DE QUALIFICATIONS

Comme il n'y a pas de compétitions de qualification antérieures avec les nouvelles catégories, les athlètes se qualifieront à partir de leur catégorie précédente, supérieure ou inférieure. Par exemple, une femme qualifiée dans la catégorie des 71kg peut s'inscrire soit dans la catégorie des 69kg ou des 77kg. Il s'agit d'une exception pour cette année en raison de la mise en place des nouvelles catégories.

FEMMES									
45 kg	49 kg	55 kg	59 kg	64 kg	71 kg	76 kg	81 kg	87 kg	+87 kg
83	89	97	102	107	113	118	121	125	132

HOMMES									
55 kg	61 kg	67 kg	73 kg	81 kg	89 kg	96 kg	102 kg	109kg	+109 kg
129	140	149	157	167	176	182	187	191	201

## 8. PARTICIPANTS

### ADMISSIBILITÉ

8.1 L'athlète qui participe à une compétition nationale doit être:

- Membre dûment affilié de son association provinciale/territorial d'haltérophilie ('OPS');
- Membre en règle (qui n'est pas actuellement sanctionné) de son OPS;
- Un/une athlète qui n'est pas actuellement suspendu(e) par WCH, l'IWF ou, dans le cas d'une violation du Programme Antidopage Canadien ('PAC'), suspendu(e) par un autre signataire du PCA;
- Un/une citoyen(ne) canadien(ne) du Canada OU une personne possédant la résidence permanente au Canada.
- Athlète né(e) entre 2005 et 2012 inclusivement .
- Toutes personnes (athlète, entraîneur(e), officiels, bénévoles, personnel de soutien, etc.) participant à l'un de nos championnats nationaux ou toutes compétitions internationales, doivent compléter la formation et signer le formulaire de consentement avant le prochain événement. Nous vous demandons d'encourager vos participants d'entamer ce processus le plus tôt possible, car ils ne pourront pas participer à cette compétition sans

cette démarche. Pour plus d'informations, consultez le site <https://saskweightlifting.com/junior-nationals-june-2025> ou contactez votre chef d'équipe.

- L'athlète doit avoir atteint les standards minimums de sa catégorie **entre le 1<sup>er</sup> Août, 2024 et le 4 Mai, 2025.**

**8.2** Les entraîneur(e)s inscrit(e)s par leur OPS doivent être certifié(e)s au niveau Compétition-Développement du PNCE (certification provisoire ou complète) ou au niveau 2 précédent du PNCE. Les OPS peuvent amener des entraîneur(e)s qui ne sont pas encore pleinement certifié(e)s PNCE Compétition-Développement si ces entraîneur(e)s sont évalué(e)s pour la certification Compétition-Développement lors de la compétition. Les OPS peuvent également faire venir un(e) entraîneur(e) de développement qui n'est pas pleinement certifié(e) Compétition-Développement avec le consentement préalable de WCH. Lorsque WCH donne ce consentement, l'entraîneur(e) de développement doit travailler sous la supervision directe d'un(e) entraîneur(e) Compétition-Développement pleinement certifié(e).

**8.3** Les entraîneur(e)s, les chefs d'équipe et les arbitres inscrit(e)s à la compétition par leur OPS respective doivent :

- Être des membres dûment affiliés de leur OPS respective;
- Être des membres en règle (ne pas être actuellement sanctionnés) de leur OPS respective; et
- Ne pas être actuellement suspendu (provisoirement ou autrement) par la WCH, l'IWF ou, dans le cas de violations du Programme Canadien Antidopage ('PCA'), suspendu par un autre signataire du PCA.
- Obtenir la certification Respect dans le Sport d'ici le **19 Mai 2025**. Voici le lien pour vous inscrire à ce cours : <https://CWFHC.respectgroupinc.com>. Les personnes qui ont obtenu la certification Respect dans le Sport au cours des 5 dernières années n'ont pas besoin de répéter le cours. Si plus de 5 ans se sont écoulés depuis leur certification, ils devront suivre à nouveau le cours.
- Fournir une Vérification Criminelle Renforcée (Enhanced Police Information Check -E-PIC) selon les critères établis par la WCH disponible : <https://weightliftingcanada.ca/wp-content/uploads/2023/03/WCH-Politiques-pour-un-sport-securitaire-avec-Annex-FR.pdf>. Les OPS sont responsables de s'assurer que tous les documents de vérification des antécédents criminels ont été soumis à l'agent de vérification et de confidentialité du WCH ([cwalker@cwfhc.ca](mailto:cwalker@cwfhc.ca)) au plus tard le **19 Mai, 2025**. Une vérification du secteur vulnérable ne sera pas considérée comme équivalente à un E-PIC pour cette compétition, car elle est moins complète.

**8.4** Toute question concernant l'admissibilité doit être abordée lors de la réunion technique Jeudi, le 5 juin 2025. Nous encourageons les chefs d'équipe à fournir à WCH des copies des preuves de citoyenneté ou de statut de résidence permanente des membres de l'équipe à l'avance et, si nécessaire, à apporter ces documents à la réunion technique. L'admissibilité des athlètes ne peut être contestée après la réunion technique.

**8.5** La compétition est ouverte à tous les athlètes qualifiés nommés par leurs OPS respectives et qui satisfont au standard de qualification avant la date limite de qualification ainsi qu'aux critères d'admissibilité définis dans la section 8.1 ci-dessus.

*Les athlètes doivent réaliser leur performance de qualification dans une compétition soumise à un contrôle antidopage (SDC).*

- 8.6 Les OPS respectives peuvent désigner 3 femmes et 3 hommes supplémentaires qui n'ont pas atteint le standard de qualification (« athlètes wildcard »). Les athlètes Wildcard doivent tout de même avoir participé à une compétition préalable dans leur province. De plus, les athlètes Wildcard doivent être identifiés par leur OPS lors de l'inscription préliminaire et final à la compétition.

## 9. INSCRIPTIONS

Seul(e)s les directeur(trice)s des provinces reçoivent les formulaires d'inscription du COL.

- 9.1 **Formulaire d'inscription préliminaire des équipes** - Le formulaire d'inscription préliminaire des équipes doit être *reçu* par la SWA au plus tard le **5 Mai 2025** à minuit (Heure de la Saskatchewan).
- 9.2 **Formulaire d'inscription finale des équipes** - Le formulaire d'inscription finale des équipes doit être *reçu* par la SWA au plus tard le **19 Mai 2025** à minuit.
- 9.3 **Paiement des frais** – La SWA facturera chaque province et un seul virement bancaire sera accepté pour couvrir tous les frais d'inscription des équipes pour chaque OPS, le tout doit être *reçu* par la WCH au plus tard le **26 Mai, 2025** à minuit.
- 9.4 **Listes d'inscription** - La liste d'inscription sera distribuée par la COL aux chefs d'équipe des OPS dès qu'elle sera disponible.

## 10. RÈGLES ET RÈGLEMENTS DE LA COMPÉTITION :

Les Règles de compétition et règlements techniques 2024 de l'IWF(TCRR2024) régiront la compétition. Dans le cas où l'IWF publie une version mise à jour du TCRR2024, la version mise à jour prendra préférence, sauf si la WCH stipule le contraire.

## 11. ÉQUIPEMENT

### 11.1 **Zone de Compétition**

Plateau de Compétition:	Plateau de 4 mètres X 4 mètres
Barres/Poids de Compétition:	Ensemble Eleiko pour hommes et femmes certifiés par l'IWF
Lumière des Arbitres:	OWLCMS
Tableau d’Affichage:	OWLCMS
Tableau des Essais:	OWLCMS
Chrono:	OWLCMS

### 11.2 **Zone d’Échauffement**

Plateaux d’Échauffement:	10 plateaux
Barres d’Échauffement/Poids:	Eleiko, Rogue, Gorilla Fitness
Tableau d’Affichage:	Écran TV 2 x 55”
Chrono:	Oui

Eau: Oui

### 11.2 Zone de Pesée

Balance: Électronique

## 12. TROUSSE DE RÉSULTATS

Envoyée par voie électronique

## 13. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Cette compétition est soumise à un contrôle antidopage (Subject to Doping Control, 'SDC') administré par le Centre Canadien pour l'Éthique dans le Sport (CCES). Tou(te)s les athlètes et entraîneur(e)s sont fortement encouragé(e)s à se familiariser avec les règles et procédures applicables.

Pour plus d'informations, consultez le site : <https://www.cces.ca/fr/antidopage>

## 14. PROGRAMME CANADIEN DE SPORT SÉCURITAIRE

Tous les participant(e)s à l'événement sont soumis(es) aux exigences du Programme Canadien de Sport Sécuritaire (PCSS). Pour de plus amples informations, veuillez visiter : <https://cces.ca/fr/sportsecuritaire>

Le PCSS entre en vigueur le 1er Avril, 2025. Tous les participant(e)s à l'événement seront requis(es) de compléter le cours PCSS *Sport Sécuritaire 2025* et signer le *Formulaire de Consentement PCSS*. **Toutefois**, au moment de la publication de nos règlements, le cours PCSS et les formulaires de consentement ne seront pas prêts. Le COL et WCH vous fourniront le lien pour ce cours dès qu'il sera disponible. Votre patience est appréciée.

## 15. PRIX:

- 15.1 Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront décernées pour l'« Arraché », l'« Épaulé-Jeté » et le « Total » dans chaque catégorie.
- 15.2 Prix des Meilleur(e)s Athlètes (hommes et femmes) : Présentés à la fin de la compétition, calculés selon le Sinclair représentant le poids maximal de chacune des catégories, à l'exception des +86kg et +110kg).

## 16. HÉBERGEMENT

### 16.1 Date Limite de Réservation des Athlètes/Entraîneur(e)s

Varie selon l'hôtel, veuillez consulter le tableau ci-dessous.

<b>Travelodge</b>	Type de chambre	Dates	Coût/nuit
106 Circle Drive	Double Queen	5-9 Juin	\$149

[Website](#)

Réservez par: 5 Mai

Code: 060525AUN

<b>Sandman Signature</b>	Type de chambre	Dates	Coût/nuit
2815 Lorne Ave	Standard (2 queens)	5-9 Juin	\$169
	Deluxe	5-9 Juin	\$169
	Suites	5-9 Juin	\$169

Réservez par: 9 Mai

Code: "2506SASKWE"

<b>Townplace Suites Stonebridge</b>	Type de chambre	Dates	Coût/nuit
247 Willis Crescent	Studio (2 queens)	5-8 Juin	\$159
	Studio (king + sofa)	5-8 Juin	\$149

[Website](#)

Réservez par: 6 Mai

Code: réservation par téléphone

"CJN"

[Web booking link](#)

<b>Best Western Airport</b>	Room Type	Dates	Cost/Night
317 Aerogreen Cres	2 Queens	June 5-8	\$149
	King + Sofa	June 5-8	\$149

Réservez par: 5 Mai

### 16.2 Hébergement d'Officiels

<b>Parktown Hotel</b>	Room Type	Dates	Coût/nuit
924 Spadina Cres E	King suites	5-9 Juin	\$169
reservations@parktownhotel.com	2 queens	5-8 Juin	\$169

Réservez par 5 Mai

Code: JNW

306-244-5564

REMARQUE: L'hôtel Parktown offre une navette aux clients de l'hôtel.

## 17. TRANSPORT DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET DES DÉLÉGUÉS

Chaque OPS est responsable du transport des membres de son équipe vers les lieux d'hébergement et de compétition.

## **18. CONDITIONS FINANCIÈRES:**

**18.1 Frais d'inscription:** Les OPS sont responsables de recueillir les frais d'inscription auprès des membres de leur délégation et transféreront le paiement au WCH en un virement bancaire (treasurer@cwfhc.ca) au plus tard le 19 Mai, 2025. Les frais désignés sont les suivants :

- Frais d'inscription de 255\$/athlète (frais de sanction WCH de 80\$/athlète)
- Frais d'inscription 175\$/entraîneur(e) et/ou chef d'équipe
- Frais d'inscription 50\$/officiel(le)

*Il y aura également un frais d'entrée pour les spectateurs non-participants -10\$/jour ou 20\$/compétition entière*

**La WCH effectuera un paiement unique excluant les frais de sanction de WCH à SWA à la réception des paiements des OPS.**

**18.2 Perception:** Les OPS sont responsables de percevoir tous les frais auprès de leurs participant(e)s.

**18.3 Hébergement:** Les OPS paieront leur propre hébergement, selon les conditions stipulées dans les Règlements de Compétition applicables à la compétition

**18.4 Responsabilité:** Chaque OPS qui participe à la compétition le fait à ses propres risques et à ceux de ses membres individuels. Les OPS doivent assumer l'entière responsabilité morale et financière de leurs membres participants, en ce qui concerne leur santé et en cas d'accidents ou de dommages. Les participants qui ne remplissent pas et ne signent pas la Décharge de Responsabilité de la Compétition ne seront pas autorisés à participer à l'Événement.

## **19. RESPONSABILITÉS FINANCIÈRES -Comité organisateur local (COL)**

**19.1** Offre aux participants l'option d'un hébergement à prix raisonnable dans les différents hôtels, l'accès aux compétitions, et la participation aux réunions officielles, aux entraînements et autres services techniques habituels pour tous les participants.

**19.2** Fournit, gratuitement, les installations pour la Réunion Technique.

**19.3** Met gratuitement à la disposition de l'organisation technique toutes les installations (équipement, hall, salles avec mobilier adéquat, personnel technique, premiers secours, etc.) pour la compétition, conformément aux règlements applicables de WCH.

**19.4** Fournit, gratuitement, les Prix du (de la) Meilleur(e) Athlète.

## **20. RESPONSABILITÉS DES ATHLÈTES**

**20.1** Chaque athlète qui souhaite participer à la compétition doit faire partie du Groupe National d'Athlète (GNA) du CCES. Les athlète(s) autorisent, par leur inscription à la compétition, leur directeur OPS respectif à fournir leur courriel au WCH, qui sera ensuite fourni au CCES.

**20.2 Chaque OPS doit s'assurer que la décharge de responsabilité/médiatique (fournie séparément) est signée par tous les participants (athlètes, entraîneur(e)s et chefs d'équipe) et remise au COL avant la Réunion Technique. En outre, chaque OPS doit s'assurer qu'un parent/tuteur signe la décharge de responsabilité/médiatique pour tous les participants mineurs (âgés de moins de 18 ans à la date de signature du document). Sans ce document signé, les participants n'auront pas le droit de participer à la compétition.**

AU CANADA, LES CONTRÔLES ANTIDOPAGE SONT ADMINISTRÉS PAR LE  
CENTRE CANADIEN POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT - CCES.

Téléphone : (613) 521-3340 Télécopieur: (613) 521-3134 1-800-672-7775

[www.cces.ca](http://www.cces.ca)

Courriel: [info@cces.ca](mailto:info@cces.ca)

Informations sur les substances: [substances@cces.ca](mailto:substances@cces.ca)

Tous les athlètes participant à la compétition peuvent être contrôlé(e)s car il s'agit d'une  
compétition soumise au contrôle antidopage.

Les athlètes et les entraîneur(e)s sont vivement encouragé(e)s à se familiariser avec les  
procédures et les règlements. Pour plus d'informations, consultez le site web :  
<https://cces.ca/fr/antidopage>

La version actuelle du PCA est entrée en vigueur le 1ier Janvier 2021. La  
consultation pour le PCA 2027 débutera début 2026 après l'approbation du Code  
2027.

La Fédération Internationale d'Haltérophilie (IWF) met également à jour ses règles  
antidopage de temps à autre. Pour plus de détails sur le programme antidopage de l'IWF,  
veuillez consulter le site <https://iwf.sport/>.

**N'OUBLIEZ PAS : VOUS ÊTES RESPONSABLE DE CE QUE VOUS CONSOMMEZ**

## **21. ACCRÉDITATION**

L'accréditation aura lieu lors de la réunion technique.

## **22. OFFICIEL**

**22.1** Obligations de la province hôte : Nommer un(e) Secrétaire de Compétition et des  
assistant(e)s approprié(e)s, pour assurer le bon déroulement de la compétition, y compris la  
vérification de la nomination finale des athlètes dans les catégories lors de la Réunion  
Technique.

**22.2 Obligations des OPS participantes :** Chaque OPS doit, par le biais de tous les formulaires d'inscription, soumettre les noms de leurs arbitres de niveau national ou supérieur qui souhaitent officier lors des championnats au plus tard le **18 Avril, 2025** (6 semaines avant la compétition). Les OPS *ne* sont *pas* limitées à l'envoi de deux officiels techniques. Le COL transmettra à WCH une liste d'officiels qualifiés au plus tard le **25 Avril, 2025**. Une adresse postale ou électronique est requise pour la communication des affectations des arbitres lors de la compétition.

Si l'un(e) de ces arbitres souhaite participer à la promotion, cela doit être indiqué sur le formulaire d'inscription.

Chaque OPS est responsable du paiement de toutes les dépenses de voyage, d'hébergement, de repas et de frais d'inscription de leurs officiels sélectionnés, conformément à leurs politiques provinciales respectives.

**22.3 Obligations de WCH –** Le(la) délégué(e) technique de WCH réglera tout litige technique survenant pendant la compétition. Si le(la) délégué(e) technique n'est pas sûr(e) de la règle ou si cette personne est incapable de rendre une décision, les membres du conseil d'administration de WCH agiront à sa place. WCH peut appointer des officiels techniques à sa discrétion pour aider à la compétition. Les nominations de WCH ne sont pas soumises à l'approbation du OPS.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1. PERSONNEL DU COMITÉ ORGANISATEUR LOCAL (COL) :

- 1.1 Président de l'Événement et Directeur de la Compétition: Sydney Jensen  
Courriel: [sydney.emmons@gmail.com](mailto:sydney.emmons@gmail.com)
- 1.2 Secrétaire de la Compétition: Sydney Jensen et Sarah Honeysett
- 1.3 Délégué Technique Provincial: Kathee Le-Korchinski: [kathee.le@gmail.com](mailto:kathee.le@gmail.com)
- 1.4 Hébergement et Médias: Laura Carruthers: [lauraccarruthers12@gmail.com](mailto:lauraccarruthers12@gmail.com)
- 1.5 Préposée aux Finances: Sarah Honeysett: [edir@saskweightlifting.com](mailto:edir@saskweightlifting.com)

### 2. RÉUNION TECHNIQUE

- 2.1 La Réunion Technique aura lieu le Jeudi, **5 Juin à 19h00**; l'endroit sera désigné sous la direction du (de la) délégué(e) de WCH. La réunion se fera en personne et en ligne.
- 2.2 Le Directeur/secrétaire de la Compétition vérifiera les inscriptions finales dans les catégories.
- 2.3 Vérification du formulaire de Décharge de tous les participants (athlètes + entraîneur(e)s + chefs d'équipe)
- 2.4 Vérification que chaque participant a complété le cours en ligne du CCES.
- 2.5 Le(la) délégué(e) de WCH aidera le Directeur de la Compétition à désigner tous les Officiel(e)s techniques du COL (orateurs, chronométreurs) pour les sessions.

### 3. NOURRITURE ET RAFRAÎCHISSEMENTS

À déterminer

### 4. ACCÈS AUX INSTALLATIONS D'ENTRAÎNEMENT ET VÉRIFICATION DE PESÉE

- 4.1 Seuls les participant(e)s inscrit(e)s à la compétition auront accès aux installations d'entraînement, aux zones d'échauffement et aux équipements.
- 4.2 Installations d'Entraînement

#### **CrossFit 306**

Emplacement: Unit B - 3634 Mitchelmore Avenue, Saskatoon, SK, S7P 0B9. Au nord de la ville, à 15 minutes de conduite du Nutana Curling Club.

Heures d'Accès : 6h00-20h00 Jeudi et Vendredi. Samedi 9h00-12h00. Aucune confirmation nécessaire. Les entraîneur(e)s et les athlètes sont tous les bienvenus.

Informations sur les Installations: 6 plateaux, disques Rogue et Pendlay

### **Rise Strength Lab**

Emplacement: 2630 Jasper Ave S, Saskatoon, SK S7J 2K2. Au sud de la ville, à 8 minute de conduite du Natana Curling Club.

Heures d'accès : 6h30-21h30 Jeudi et Vendredi. Samedi 9h00-17h00. À votre arrive, présentez-vous à la réception et communiquez-leur que vous êtes inscrits aux Championnats Nationaux Juniors. Une décharge de responsabilité devra être remplie. Aucuns frais d'accès ne sont exigés.

Informations sur les Installations: 6 plateaux, disques Rogue

### **CrossFit Ashlar**

Location: 368 Edson St, Saskatoon, SK S7J 0P9. Au sud de la ville, 11 minutes de conduite du Nutana Curling Club.

Heures d'accès: À confirmer

Informations sur les Installations: À confirmer

*D'autres installations d'entraînement pourraient devenir disponibles. Cette information sera communiqué à l'approche de l'événement.*

## **5. DIFFUSION EN DIRECT**

5.1 Les liens vous seront communiqués

## **6. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ/MÉDIATIQUE**

Veuillez utiliser les liens suivants. Ils seront également envoyés par courriels aux participants.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - [Media Release Link](#) (ANGLAIS)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – EN COURS (FRANÇAIS)

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ– [WAIVER LINK](#)

(ANGLAIS)

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ– EN COURS

(FRANÇAIS)

## HORAIRE ET DÉLAIS

1.	Début de la Période de Qualification	1er Août, 2024
2.	Distribution des Règlements de la Compétition	Mars 2025
3.	OPS fourni liste des Officiel(e)s au COL	18 Avril, 2025
4.	COL fourni liste des Officiel(e)s au WCH	25 Avril, 2025
5.	Dernier jour de la Période de Qualification	4 Mai, 2025
6.	Liste Préliminaire des inscriptions envoyées au COL	10 Mai, 2025
7.	Date limite -chambres à prix préférentiels	11 Mai, 2025
8.	SWA facturera les OPS	12 Mai, 2025
9.	Paieement final à WCH	26 Mai, 2025
10.	Formulaire d'inscription Finale de l'Équipe	27 Mai, 2025
11.	Soumission E-PIC	27 Mai, 2025
12.	Certification Complétée Sport Sécuritaire	27 Mai, 2025
13.	Réunion Technique	5 Juin, 2025
14.	Clinique des Entraîneurs	6 Juin, 2025

## HORAIRE DE LA COMPÉTITION

5-8 Juin: Arrivée des Participant(e)s

<b>HORAIRE PRÉLIMINAIRE DE LA COMPÉTITION</b>				
(Remarque: Il sera très important pour les athlètes d'informer leurs directeurs provinciaux s'ils participent à la compétition)				
<b>REMARQUE: Il y aura des Sessions ajoutées Vendredi, le 6 Juin, afin d'accomoder les Présentations de Médailles lors de la Compétition. Possibilité d'une courte cérémonie d'ouverture ajoutée Vendredi.</b>				
L'horaire de compétition fournie est sujet à modification.				
<u>Vendredi, 6 Juin</u>				
<u>Session (session 1 &amp; 2 spéciales)</u>		Catégorie	<u>Pesée</u>	<u>Début</u>
1	Femme	Toutes les catégories	10h00	12h00
2	Homme	Toutes les catégories	13h00	15h00
Cérémonies d'Ouverture				15h30
3	Homme	H60/H65	14h15	16h15
Clinique des Entraîneurs			18h30	
<u>Samedi, 7 Juin</u>				
<u>Session</u>		Catégorie	<u>Pesée</u>	<u>Début</u>
4	Femme	F48/F53	7h00	9h00
5	Homme	H71	9h00	11h00
6	Femme	F58	11h00	13h00
7	Homme	H79	13h00	15h00
8	Femme	F63	15h00	17h00
<u>Dimanche, 8 Juin</u>				
<u>Session</u>		Catégorie	<u>Pesée</u>	<u>Début</u>
9	Homme	H88	7h00	9h00
10	Femme	F69	9h00	11h00
12	Homme	H98/H110/H110+	11h00	13h00
13	Femme	F77/F86/F86+	13h00	15h00
Il y aura une pause de 10 minutes entre l'Arraché et l'Épaulé-Jeté pour toutes les sessions.				
La présentation des athlètes aura lieu à l'heure désignée et la compétition débutera 10 minutes après la présentation des athlètes.				

Lundi, le 9 Juin: Départ des Délégations.

## EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ POUR TOUTES LES RÉCLAMATIONS ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE SIGNER. Les renoncations complétées doivent être retournées avec inscription ou avant l'événement: Championnats Canadiens Junior d'Haltérophilie 2025 (l'«événement »).

De plus, en signant ci-dessous, le Participant et/ou le Tuteur du Participant comprend, reconnaît et assume les risques inhérents à la participation à l'Événement, y compris, mais sans s'y limiter : le potentiel de blessures corporelles ou de maladie (y compris la contraction de la COVID-19); contact ou interaction avec d'autres personnes qui pourraient avoir été exposées à la COVID-19; invalidité permanente, paralysie ou perte de vie; collision avec des objets naturels ou artificiels; les dangers découlant de conditions météorologiques défavorables; des conditions de lieu ou de terrain de jeu imparfaites; défaillance de l'équipement; les participants de divers niveaux de compétence; des mesures de sécurité inadéquates; des circonstances connues, inconnues ou indépendantes de la volonté de Weightlifting Canada Haltérophilie, de ses partenaires, commanditaires, agents, sociétés affiliées (y compris Saskatchewan Weightlifting Association 'SWA' et le Comité Organisateur Local 'COL'), des administrateurs, des employés, des dirigeants, des thérapeutes ou des bénévoles (ensemble, l'« organisme »); et la négligence ou l'omission de l'Organisation (collectivement, les « Risques »).

En contrepartie de permettre au Participant de participer à l'Événement, le Participant et/ou le Tuteur du Participant : (a) déchargent, déchargent et déchargent à jamais l'Organisation de toute responsabilité pour tout dommage ou perte découlant des Risques de participation à ou en relation avec l'Événement ; (b) renoncer à tout droit de poursuivre l'Organisation en ce qui concerne toutes les causes d'action (y compris pour les blessures ou les maladies causées par leur propre négligence), réclamations, demandes, dommages ou pertes de toute nature qui peuvent survenir à la suite des risques de participation à ou en relation avec l'événement, y compris, sans limitation, le droit de faire une réclamation ou une réclamation de tiers contre l'Organisation découlant de la même; et (c) assume librement tous les risques associés aux Risques, tout ce qui est accessoire aux Risques, qui peuvent survenir à la suite de la participation à ou en relation avec l'Événement. **VOUS RENONCEZ À VOS DROITS LÉGAUX SUR TOUTES LES RÉCLAMATIONS FUTURES CONTRE L'ORGANISATION.**

Cette renonciation et tous les droits, devoirs et obligations abordés dans la renonciation seront régis et interprétés uniquement conformément aux lois de la province de l'Alberta, et j'accepte de me soumettre uniquement à la compétence des tribunaux de la province de l'Alberta. Tout litige impliquant le signataire ou l'objet de cette renonciation sera porté uniquement dans la province de l'Alberta et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de la province de l'Alberta.

Je confirme que j'ai lu et bien compris cette renonciation et cette décharge de responsabilité. Je signe volontairement cette renonciation et cette décharge de responsabilité sans qu'aucune incitation, assurance ou garantie ne me soit faite.

**Nom:** \_\_\_\_\_  
Le "Participant"

**Date de naissance:** \_\_\_\_\_  
(mm/jj/yyyy)

**Nom:** \_\_\_\_\_  
Le "Tuteur" (si le participant est mineur)

**Signature:** \_\_\_\_\_  
Le participant ou le tuteur si le participant est mineur

**Date:** \_\_\_\_\_  
(mm/jj/yyyy)

## FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET DE DÉCHARGE DES MÉDIAS

Je, \_\_\_\_\_ consens par la présente à la collecte et à l'utilisation de mes images personnelles par photographie ou enregistrement vidéo sans aucune compensation. Je reconnais que ceux-ci peuvent être utilisés sur, mais sans s'y limiter, le site Web Weightlifting Canada Haltérophilie (« WCH ») et / ou les comptes de médias sociaux, dans les bulletins et les publications ainsi que distribués aux membres. Je reconnais en outre que mon image peut être utilisée par WCH et / ou la SWA pour promouvoir le sport de l'haltérophilie à l'avenir. Je comprends qu'aucun renseignement personnel, comme les noms, ne sera utilisé dans les publications à moins qu'un consentement exprès ne soit donné. Je comprends également que mon consentement peut être retiré à tout moment par écrit au conseil d'administration de WCH. Je donne ce consentement volontairement.

NOM : \_\_\_\_\_

DATE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE DU PARENT OU DU TUTEUR (pour les participants de moins de 18 ans) :

\_\_\_\_\_